



SAINT-MICHEL-DE-SAINT-GEOIRS

Présentation : ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire¹, courcier² ou péréquaire², délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

Lieux de conservation : les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

Communicabilité : les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

Pour aller plus loin : consulter le guide « retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945 » [en ligne sur <https://archives.isere.fr/>].

Carte d'identité administrative

Arrondissement : Grenoble

Canton (jusqu'en 2014) : Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs

Canton (depuis 2015) : Bièvre

Sous l'Ancien Régime, la communauté de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs appartenait, comme les communautés de Quincieu, Plan et Saint-Geoirs, au mandement de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs³. Les archives de ces communautés ont été en partie conservées à la mairie de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, chef-lieu de ce mandement.

Historique de la conservation des archives de la commune

Les archives du XIXe siècle et jusqu'aux années 1950 sont lacunaires (pas de recensement militaire avant 1936 ni de listes électorales avant 1956).

Archives de la commune conservées en mairie

1 - Classées : oui

Répertoire par A. Bouilloc, archiviste chargée des communes aux A.D.I., M. Prudhomme et N. Chenavas, 2011-2017 [rép. consultable aux A.D.I.].

1 En quelque sorte, ancêtre de la matrice cadastrale pour l'Ancien Régime (antérieur à 1790). Pour plus d'explications voir le site internet des Archives départementales de l'Isère https://archives.isere.fr/sites/isere-archives-fr/files/inline-files/fiche_cadastre_ancien_regime_v3.pdf

2 Le courcier ou le péréquaire est le registre où sont notées les mutations survenues dans les propriétés inscrites dans le parcellaire.

3 Le mandement était une circonscription administrative où s'exerçait le pouvoir d'un seigneur et qui regroupait toutes les communautés (équivalent des communes) relevant dudit seigneur, représenté par un « capitaine châtelain ».



2 - Documents principaux :

Délibérations.	dep. 1881
Etat civil.	dep. 1900
Recensement de la population.	1954-1975
Plan cadastral.	1833

Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère

1 - Classées : oui

Cote : 4 E 692

Répertoire par E. Lesniewski, archiviste, 2011, 8 p. [rép. consultable sur <https://archives.isere.fr/>].

Métrage : 2, 5 mètres linéaires

2 - Documents principaux :

Parcellaire et péréquaire (ou courcier).	1647-1788
Registres paroissiaux.	1688-1792
Procès-verbal de démarcation entre les communes de Saint-Geoirs, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs et Saint-Michel-de-Saint-Geoirs.	1792
Délibérations.	1790-1792, 1809-1880
Etat civil.	1793-1899
Recensement de la population.	1836-1936 (lacunes)
Bureau de bienfaisance : délibérations.	1839-1944

Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux

1 - Aux Archives départementales de l'Isère :

1 Mi 169	Recensement de la population (<i>microfilm</i>)	1891
----------	---	------

2 - En mairie de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs :

BB 1 à II 3	Archives anciennes de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs et de de son mandement (dont Saint-Michel-de-Saint-Geoirs faisait partie) ⁴ .	
LL 12-34	Archives de la municipalité de canton de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs ⁵ (dont Saint-Michel-de-Saint-Geoirs faisait partie).	an IV-an VIII

⁴ Le mandement de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs regroupait les communautés de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, Plan, Quincieu, Saint-Geoirs et Saint-Michel-de-Saint-Geoirs.

⁵ La municipalité de canton de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs administra de l'an IV à l'an VIII les communes de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, Bressieux, Brézins, Châtenay, La Frette, Marnans, Plan, Saint-Geoirs, Saint-Michel[-de-Saint-Geoirs], Saint-Pierre[-de-Bressieux], Saint-Siméon[-de-Bressieux] et Sillans.